



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2005

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Madame et Messieurs Lucienne Boujon, Philippe Bugnon, Louis Gilliéron, Président, Pascal Schwegler et Roland Uldry s'est réunie 8 fois entre le 20 février et le 22 mai 2006, y compris la séance de présentation du Rapport de gestion et des Comptes communaux 2005 du 25 avril et celle du 1^{er} mai consacrée aux «Questions orales», en présence de la Municipalité et de la Commission des finances.

Dans un premier temps, et conformément à son mandat, la CG a procédé à l'examen de l'exécution des décisions prises par le Conseil communal au cours de l'année 2005, avec reprise de certaines décisions datant de l'année 2004. Les préavis municipaux, ainsi que les communications de la Municipalité, ont fait l'objet d'un examen attentif. La CG a pris acte des objets liquidés et constaté que d'autres objets sont en cours d'exécution, conformément au plan-horaire annoncé. A cet égard, elle a apprécié le tableau «Crédits accordés par le Conseil communal – Annexe n° 3» qu'elle a contrôlé par sondages (voir à ce sujet le chapitre ci-après « **Examen de la bonne exécution des préavis votés par le Conseil communal** »).

En date du 25 avril 2006, la Municipalité a présenté aux Commissions des finances et de gestion son «Rapport de gestion 2005» et le «Préavis N°09/2006 relatif aux comptes communaux 2005».

Dans un deuxième temps, la CG a tenu à examiner en détail, parmi les dossiers particuliers traités par la Municipalité en 2005 (page 5 du rapport), ceux traitant de :

- La nouvelle péréquation financière entre les communes + transfert de charges du Canton
- Services Industriels : suite des réflexions avec Pully et Paudex + divers groupes et mandataires
- Plans et règlements en matière d'urbanisme et de police des constructions, travaux de révision.

La visite traditionnelle de la Commune s'est déroulée le 16 mai en fin de journée. A cette occasion, la CG a pu constater sur place, et conformément aux désirs qu'elle avait exprimés, les objets suivants:

- **Service technique communal et Police des constructions suite à la réorganisation 2004** : la CG a apprécié de pouvoir s'entretenir avec les responsables et le personnel, de visiter les locaux, de mieux comprendre l'organisation et la répartition du travail, enfin d'être informée sur les réflexions faites quant à l'évolution de la population et sur les besoins qui en découleront dans le domaine des constructions et des infrastructures
- **Le chantier de réhabilitation de la Grande Salle** : la CG a pu voir l'état actuel des travaux et constater que le planning est bien tenu, même si les intempéries du mois de mai ont perturbé quelque peu les travaux
- **Les Forêts communales, certification des bois, coupes, soins culturaux, couvert du 700^{ème}** : la CG s'est rendue dans les forêts communales pour y constater le reboisement suite au passage de «Lothar» et les coupes de bois effectuées en 2005. Ses membres, ainsi que leurs collègues de la Commission des finances ont obtenu toutes les informations souhaitées de la part du Municipal responsable ou du Garde-forestier qui était présent. La CG a pu également obtenir, sur place, des informations sur l'historique du couvert de Malatête (p. 23 du Rapport de gestion), toujours en attente d'un préavis.

D'ores et déjà, la CG exprime ses vifs remerciements à la Municipalité pour la transparence et la compétence dont elle a fait preuve au cours des entretiens. Que ce soit pour les réponses apportées aux questions orales suscitées par la lecture du rapport de gestion ou par la mise à disposition des dossiers demandés ou par les commentaires et compléments d'information donnés par la suite ou encore en cours de visite, la CG n'a pu que se féliciter des excellentes relations, de la qualité des éclaircissements et précisions fournis, ce qui a largement contribué à faciliter son travail. Dès lors, il n'y a pas de question écrite à la fin du présent rapport.

EXAMEN DE TROIS DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE ET APPRECIATION DES MESURES PRISES DANS LE CADRE DES « ELECTIONS COMMUNALES – MARS 2006 »

1. La nouvelle péréquation financière entre les communes + transfert de charges du Canton

La CG a examiné attentivement le dossier contenant des documents en relation directe avec la «nouvelle péréquation financière entre les communes». Le fonds de péréquation (créé en 2001) est l'instrument utilisé pour atténuer les inégalités découlant des différences de «capacité contributive» des communes. L'objectif est de ramener les taux fiscaux communaux dans une fourchette de 50 à 90 pour le 90% des communes, le taux moyen de toutes les communes confondues étant de 70.9. Si ce taux moyen était calculé au nombre d'habitants et non de communes, il serait probablement aux alentours de 76. Donc, nous pouvons dire que Belmont - avec le taux actuel de 75 - est dans la moyenne. Notre propos n'est pas d'entrer dans les détails, ni de refaire tous les débats auquel l'objet a donné lieu.

La CG tient simplement à relever que le processus

- est hautement technique, vaste et complexe, voire très compliqué pour le milicien
- a été parfaitement maîtrisé par notre Municipalité qui a su intervenir à temps pour défendre les intérêts de la Commune soit auprès de l'Union des Communes Vaudoise (UCV), soit encore par des prises de position auprès du Conseil d'Etat
- a donné lieu à plusieurs interventions de notre Syndic qui s'est engagé avec compétence à de nombreuses reprises et dans divers milieux.

En conclusion, et après avoir demandé un complément d'information au Syndic, la CG constate que, si l'on compare l'ancien système péréquatif, en vigueur jusqu'à fin 2005, au nouveau système en vigueur dès cette année, l'ancien était plus favorable à la Commune de Belmont si l'on considère le mode de calcul financier. En effet, la péréquation horizontale directe entre les communes devrait coûter à Belmont net 1.9 points d'impôts en 2006 (contre 1 point arrondi en 2005). A cela, il faut encore ajouter + 7 points d'impôts pour la participation de Belmont à la facture sociale qui devrait passer, en chiffres ronds, de 1.2 million en 2005 à 1.9 million (estimation pour 2006). La CG relève que la Municipalité a fait tout ce qu'il était possible de faire pour nous préparer à supporter les effets de la nouvelle péréquation intercommunale.

Cela étant précisé, il faut bien admettre que la péréquation est un instrument indispensable au bon fonctionnement de nos institutions et nous devons être tous conscients que l'effort qui nous est demandé aujourd'hui n'est que le reflet de notre meilleure santé financière.

2. Services Industriels : suite des réflexions avec Pully et Paudex + divers groupes et mandataires

La CG a constaté que ce dossier est particulièrement complexe mais qu'il est parfaitement maîtrisé par M. Ph. Michelet, qui en a la charge. Par ailleurs, lors de l'examen des dossiers particuliers, la CG a pu observer que la communication entre les communes et autres parties concernées fonctionne de manière optimale et que le but des collaborations est d'apporter des solutions favorables aux communes.

3. Plans et règlements en matière d'urbanisme et de police des constructions, travaux de révision

La CG a parcouru soigneusement les dossiers relatifs aux plans et règlements en matière d'urbanisme. Elle a constaté, en 2005, une très forte demande de constructions nouvelles et transformations (plus de 107). Seul un recours au Tribunal Administratif (TA) a été déposé dans l'année. Le TA a donné raison à la commune mais le plaignant a fait recours au Tribunal Fédéral.

En outre, la CG a eu l'occasion, lors de la visite de la Commune, de visiter les bureaux dudit dicastère. Madame Hélène Brughera nous a confirmé que le service de la Police des constructions et urbanisme, avec la collaboration de Messieurs D. Gamboni, G. Warnery, et toute l'équipe de ce bureau est en passe de rattraper le retard pris en matière de délivrance des permis définitifs d'utiliser ou d'habiter.

Il est prévu, selon les estimations de Monsieur G. Moser, que la Commune comptera en 2011 entre 3'800 et 4'100 habitants.

4. Appréciation des mesures prises en vue des élections communales 2006

Les membres de la CG sont bien conscients du fait que les élections ont eu lieu en mars 2006 et que, par conséquent, une appréciation du processus trouverait plutôt sa place dans le Rapport sur l'année 2006.

Toutefois, nous avons suivi de près les différentes étapes et nous pensons, d'une part, utile d'émettre quelques remarques pendant que l'évènement est encore présent dans nos mémoires et, d'autre part, les dernières élections communales font encore partie de la législature qui se termine.

1^{ère} étape: séance d'information du 12 janvier 2006, à 20h00

25 personnes (sans les membres de la Municipalité et du CC) y ont pris part. La séance était bien organisée et les personnes présentes avaient la possibilité d'obtenir des réponses aux questions qui les intéressaient. La partie non officielle qui a suivi a permis de répondre à des questions plus personnelles et de nouer quelques contacts intéressants.

La CG fait les propositions d'améliorations suivantes :

- Utiliser un support (audio-) visuel sous forme de diaporama afin de mieux présenter le rôle du Conseil communal et des commissions, quelques articles principaux du Règlement du CC, les candidats présents sont curieux et aimeraient savoir ce qui s'y fait
- Présenter le rôle du Conseiller communal tout en insistant sur l'engagement relativement modeste (temps à investir)
- Tous les membres du Bureau du CC devraient être présents
- Enfin, il serait souhaitable que les membres de la Municipalité soient présents (brève présentation de chaque dicastère, par exemple)
- Présenter et illustrer les 3 ou 4 axes principaux de la législature à venir.

2^{ème} étape: Inscriptions sur les listes électorales

Le démarrage a été lent et, pour finir, on est tout juste arrivé à 70 candidats alors qu'il en aurait fallu une douzaine de plus, au moins, afin de donner un réel choix! Cette remarque est aussi valable dans la phase de la désignation des suppléants manquants qui, finalement, a conduit à une élection tacite.

Amélioration possible : appel à chaque membre du CC pour jouer un rôle actif dans la «prospection», sans attendre les derniers jours. Celui qui quitte le Conseil devrait inciter un nouveau (au moins) à venir à la séance d'information et, en cas d'intérêt, à se porter candidat.

3^{ème} étape: séance de tirage au sort

Elle s'est bien déroulée, pas de remarque particulière. Le principe du tirage au sort est bon et doit être maintenu.

4^{ème} étape: La Passade

C'est un excellent support d'information et de présentation. La qualité des photos pourrait toutefois être améliorée. Sans appliquer la procédure introduite pour les nouveaux passeports, on devrait demander des photos de bonne qualité.

5^{ème} étape: Matériel de vote et les Instructions du Greffe municipal

Ce matériel est bien fait, clair et utile à chaque citoyen. Rappel du mode d'emploi du vote par correspondance est utile.

6^{ème} étape: Présentation des candidats à la Municipalité dans la presse

Les présentations effectuées dans 24-Heures (17.02.06) et dans Le Régional (24.02.06) étaient bien faites et utiles. Le Régional étant diffusé dans tous les ménages, chaque citoyenne/citoyen pouvait prendre connaissance des objectifs prioritaires présentés par chaque candidat.

7^{ème} étape: Elections

Les élections du 12 mars se sont bien déroulées et, à notre connaissance, sans problème particulier.

Support d'information particulièrement intéressant et utile

Le site Internet de Belmont était extrêmement bien fait et mis à jour rapidement, pratiquement en «continu». Félicitations et remerciements à la Responsable du site Internet pour ce travail remarquable et fort apprécié!

EXAMEN DE LA BONNE EXECUTION DES PREAVIS VOTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Préambule

La CG a, entre autres, pour mission de procéder, le cas échéant, par sondages à l'examen de l'exécution des décisions prises par le CC au cours de l'année sous contrôle.

Examen du suivi et résultats

Cette année, la CG a décidé de porter un effort principal sur l'examen du suivi des préavis votés par le CC. Elle y a consacré plusieurs séances. Toutefois, soucieuse d'un bon respect des attributions, prérogatives et compétences de la Commission des finances, la CG s'est bornée à une analyse, puis à une appréciation portant sur la globalité d'un objet.

Appréciation de quelques objets basés sur des préavis de 2004 et 2005 achevés ou en cours en 2005 :

| Préavis | Commentaires |
|---|---|
| 01/2004 «modérateurs – route d'Arnier» | Objet terminé – crédit respecté – pas de commentaire |
| 02/2004 «réfection toiture du Centre communal» | Objet terminé – crédit respecté – pas de commentaire. |
| 05/2004 «vente parcelle n° 140, route des Chaffeises» | A fait l'objet d'une discussion avec la Municipalité lors de la séance des questions orales – éclaircissements souhaités obtenus. |
| 09/2004 «mise en séparatif du secteur En Malavaux» | Travaux en cours – objet non terminé. |

| | |
|---|--|
| 01/2005 et 11/2005 «remplacement de véhicules pour les services extérieurs et d'une saleuse» | Le remplacement a été effectué. Les véhicules ont été réceptionnés et déjà «mis en action» à la satisfaction des utilisateurs. |
| 02/2005 et 12/2005 «réhabilitation de la grande salle et installation d'un chauffage à distance» | Travaux en cours, le chantier était au programme lors de la visite de la Commune (voir chapitre particulier). |
| 03/2005 « mise en séparatif Secteur En Crochet» | Travaux en cours – objet non terminé. |
| 06/2005 «modification du règlement du CC» | Objet liquidé, l'avenant a été imprimé et distribué. |
| 07/2005 «modification et élargissement du chemin du Plan» | Travaux en cours – objet non terminé. |
| 08/2004 et 08/2005 «chemin des Ecaravez, partie inférieure» | A fait l'objet d'une discussion avec la Municipalité lors de la séance des questions orales, notamment sur l'impact visuel du mur, la protection anti-bruit et le sentier de la crête. |
| 13/2005 «traitements et vacations de la Municipalité pour la législature 2006-2011» | La CG tient à relever la qualité de ce préavis qui a permis une prise de décision en bonne connaissance des données spécifiques à cet objet. |
| 14/2005 « nouveau règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie» | La CG n'a pas de commentaire particulier. |

SYNDICAT D'AMELIORATIONS FONCIERES AF 18 – DERNIER ACTE

Dans son Rapport pour l'exercice 2003, la CG avait relevé que le Syndicat AF 18 avait décidé d'offrir une table d'orientation destinée à la promenade du réservoir de Chatruffe. C'est en place depuis le 19 mai dernier et la CG se réjouit d'avoir pu éprouver l'objet fort bien réussi, qui oriente de l'Oldenhorn au Mont-d'Or en passant par la Dent d'Oche. Elle réitère la suggestion de marquer cet événement par une petite manifestation, sur la promenade, en y invitant les anciens propriétaires-membres du Syndicat et en y associant la population. Cela marquerait, avec reconnaissance, le terme des 39 ans d'existence dudit Syndicat AF 18.

1. ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL - ACTIVITES CULTURELLES - TL

1.1 Tableau des mutations

Nous avons obtenu les précisions demandées au sujet des commentaires donnés au-dessous du tableau (en page 9) ; mariages en «arrivées» et en «départs» : une femme qui se marie est enregistrée sous «départ» et sous «arrivée», compte tenu de son nouveau nom de famille; il s'agit bien de mutations enregistrées et non pas de variations dans l'effectif de la population (tableau en page 10). Basée sur ce dernier tableau et s'agissant de la population résidente, la CG relève que le cap des 3'000 habitants sera atteint, tout prochainement en 2006, ce qui devrait être relevé le moment venu.



1.2 Apprentis

Nous relevons avec satisfaction le succès de 2 apprentis qui ont terminé leur apprentissage et l'engagement de 2 nouveaux apprentis en été 2005. L'autocollant/logo (ci-dessus) placé sur la porte d'entrée du Bâtiment administratif témoigne de l'intérêt que l'Administration communale porte à la formation des apprentis; il s'agit aussi d'un effort qui doit être relevé et nous voudrions remercier et encourager Mlle Fogoz dans le rôle important qu'elle joue dans ce domaine.

1.3 Gestion du personnel

La CG a pris connaissance avec intérêt du rapport sur le personnel, notamment du tableau en page 12 et de l'organigramme (Annexe n° 2). Nous nous interrogeons sur l'effectif des postes de travail et, notamment sur une adaptation éventuellement nécessaire, compte tenu du volume des tâches engendrées par l'augmentation de la population et les transferts de tâches Canton-Commune et vice-versa. La CG se demande si le moment de faire une bonne analyse des postes de travail autorisés n'est pas venu. L'objectif de cette analyse serait de pouvoir disposer, pour chaque exercice, d'un organigramme idéal avec postes autorisés.

Pour faciliter l'approche de la question, elle propose d'appliquer la méthode dite des EPT «Equivalents Plein Temps» tout en laissant de côté les places d'apprentis et les contrats privés à temps réduit (plus ou moins stables d'ailleurs).

| Année | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|-------|------|------|
| Population Hab. 31.12. | 2234 | 2327 | 2374 | 2524 | 2644 | 2765 | 2779 | 2925 |
| Contrats privés à temps réduit | 4 | 4 | 5 | 4 | 4 | 8 | 7 | 5 |
| Postes occupés au 31.12. en EPT | 15.9 | 15.9 | 17 | 17.8 | 17.8 | 17.95 | 18.5 | 17.7 |

La CG fait les constatations suivantes :

Entre 1998 et 2005 :

- la population augmente de 30.9%
- l'effectif des postes de travail oscille entre 16 et 18, en chiffres ronds! Donc, un effectif qui est resté plus ou moins constant et on peut s'en réjouir, évidemment
- les heures supplémentaires effectuées sont en forte augmentation: à fin 2005, le solde est de 1'104.5 heures (c'est l'équivalent d'un poste à mi-temps!) contre 771.75 à fin 2004 et 985.25 à fin 2003
- un cas de mise à la retraite est survenu avec 3 mois de solde de vacances à prendre et un solde d'heures supplémentaires accumulées au fil des ans.

Suggestions de la CG :

- a) faire une évaluation en EPT des postes absolument nécessaires pour assurer une bonne marche de l'administration communale
- b) disposer d'un tableau avec les postes autorisés en EPT
- c) établir un organigramme avec les postes autorisés/occupés (mention par poste occupé du taux d'activité réel et, en regard, l'effectif EPT).

Absentéisme

La durée des absences dues à la maladie et aux accidents a fortement diminué (env. 5 j/an) et se situe légèrement au-dessous de la moyenne suisse de l'absentéisme (maladie/accidents) relevée dans l'Administration publique, selon des informations obtenues de la SUVA et de l'Office fédéral de la statistique. La moyenne suisse est de 6.6 j/an pour 2002 et de 5.3 j/an pour 2003.

1.4 Lausanne Région

Une fois de plus, la CG apprécie de pouvoir trouver dans le Rapport de gestion de la Municipalité celui qui est rédigé par la Communauté de la région lausannoise. Ce document nous fournit un excellent compte rendu des nombreuses activités déployées à ce niveau et des travaux des différentes commissions. Ainsi, chaque membre du CC y trouve les informations qui peuvent l'intéresser et répondre aux questions d'actualité. Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir notre Syndic à la Présidence de Lausanne Région. D'une part, nous sommes sûrs d'y être bien représentés et, d'autre part, nous avons des informations de première main, ce qui est aussi important pour notre Commune.

2. FINANCES - DOMAINES - BATIMENTS COMMUNAUX - FORETS - VIGNES

2.1 Finances

La CG relève une fois de plus l'excellente tenue des finances et la rigueur de la gestion communale, que ce soit pour les dépenses effectuées ou les créances à recouvrer.

Dans ce dicastère également, on constate une augmentation des pièces comptables enregistrées et de la correspondance.

2.2 Domaines

La CG relève l'énorme succès du Refuge des Bas-Monts, qui a été réservé 160 fois en 2005, ce qui correspond à une occupation moyenne de trois jours par semaine.

Elle se plaît également à relever le parfait état des alentours du refuge, toujours bien entretenus.

2.3 Forêts

Voir résumé de la visite.

3. ECOLES - TEMPLE & CULTES - SECURITE (PROTECTION CIVILE, POLICE, SDIS)

3.1 Ecoles

Il y a quelques années la discussion avait été vive afin de savoir s'il était judicieux d'agrandir notre collège. Aujourd'hui, concernant les effectifs scolaires futurs de notre commune engendrés par la multiplication des nouvelles constructions, la CG ne peut que féliciter la Municipalité d'avoir engagé une réflexion concernant les besoins à satisfaire à court et moyen termes au niveau des places disponibles dans le collège.

3.2 Transports scolaires

La CG prend acte de la cessation d'activité du transporteur actuel ainsi que de la nécessité d'augmenter la capacité du véhicule de transport, suite à la modification des horaires scolaires. Elle a noté avec satisfaction que la solution de remplacement répondra aux nouveaux besoins, sans augmenter la facture pour les parents, la Commune prenant à sa charge l'augmentation du coût.

3.3 Sécurité

Le projet cantonal Police 2000 ayant bien du mal à se développer, voire carrément du plomb dans l'aile, la CG ne peut que saluer les réflexions de la Municipalité. Celles-ci ont, en effet, conduit à la demande de rattachement à la Police intercommunale de Pully-Paudex et Savigny.

4. SERVICES INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

4.1 Services Industriels

La CG constate la multiplicité des activités exercées dans le cadre du service de l'électricité ainsi que les efforts consentis par le personnel afin que le changement de logiciel de facturation puisse se dérouler sans encombre. Elle apprécie que la Municipalité collabore également avec les communes avoisinantes afin de rationaliser l'achat d'électricité.

La CG est satisfaite de l'amélioration de l'état du réseau d'eau et du fait que les quantités d'eau perdue soient en diminution grâce à une gestion vigilante, y compris sur les propriétés privées.

4.2 Travaux publics

Le chantier des Ecaravez est maintenant bouclé. Il ne reste plus qu'à la nature à recouvrir le mur de béton au moyen des plantes qui ont été mises en place ce printemps.

La CG constate que tout est mis en œuvre pour effectuer les travaux nécessaires sur le réseau routier de la commune dans les meilleurs délais, même si les apparences sont parfois trompeuses. Si la place de rebroussement de Converney s'est fait attendre, c'est parce que notre Municipalité défendait les intérêts des citoyens avec la dernière énergie.

4.3 Assainissement et environnement

La CG salue l'intense activité de nos services de voirie générée par un hiver atypique, y compris sur le domaine privé.

Elle relève la gestion consciencieuse et suivie des déchets et les résultats positifs du ramassage bimensuel du papier.

4.4 Espaces verts

La CG apprécie la bonne gestion des espaces verts communaux qui contribue à la qualité d'accueil de notre village.

5. *POLICE DES CONSTRUCTIONS – URBANISME - OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL - ŒUVRES SOCIALES*

5.1 Urbanisme

La CG relève qu'il reste en 2004 une surface totale disponible de terrain de 151'532 m² dont 87'577 m² sont constructibles.

5.2 Nonagénaires

La CG est heureuse de constater qu'il fait bon vivre dans la Commune. En effet, nous avons deux nonagénaires Mme Wichmann et M. Stern.

C'est avec regrets et compréhension que nous prenons acte de la fin d'activité de Mme H. Brughera. Nous la remercions vivement de sa fidélité et de ses loyaux services au sein de la Commune de Belmont.

CONCLUSIONS ET DECHARGE

La CG, unanime, remercie la Municipalité de la disponibilité dont elle a fait preuve et la félicite pour la présentation claire et complète des très nombreuses tâches et activités exécutées au cours de l'exercice 2005 et des résultats obtenus. La CG vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de Gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2005.

Belmont-sur-Lausanne, le 22 mai 2006

Pour la Commission de Gestion :

Louis Gilliéron, Président

Lucienne Boujon

Philippe Bugnon

Pascal Schwegler

Roland Uldry